# Formation 2024 du CRGE Occitanie

Construire son plan de développement des compétences

**3 octobre 2024** 



# Construire son plan de développement des compétences

# Public Visé

Référent.e formation, RH, Dirigeant.es, toutes autres personnes désirant s'impliquer dans l'élaboration et la mise en oeuvre du plan de formation de la structure.

# Date & Durée

La formation se tiendra le Mardi 1er octobre 2024 de 9h à 17h. Elle est menée sur une durée de 7h.

Le **coût de la formation** s'élève à : 500 € HT/TTC pour les salariés, 280 € HT/TTC pour les bénévoles associatifs.

# Objectifs pédagogiques

- Connaître toutes les étapes essentielles pour bien construire un plan de développement des compétences
- Avoir connaissance de tous les dispositifs de formation mobilisables
- Savoir quand et comment se font les demandes de financement préalable
- Être en capacité de conseiller les entreprises

  adhérentes du Ge sur l'importance de la formation pour leurs salariés

# Modalités pratiques

L'<u>inscription se fait au minimum 15 jours ouvrés avant la formation en cliquant ici.</u>

La formation se tiendra en visio ou en présentiel selon les participants

# Construire son plan de développement des compétences

# **Programme**

### Le cadre règlementaire de la formation :

- Obligation des employeurs
- La contribution financière (TA et FC)
- Droits des salariés
- Les formations obligatoires et non obligatoires

### Panorama des dispositifs de formation existants :

- Dispositifs de formation pré-embauche
- Dispositifs de formation durant l'emploi
- Dispositifs de formation/accompagnement à proposer à un salarié qui sort des effectifs

### Focus sur la formation en alternance :

- Le contrat d'apprentissage
- Le contrat pro classique
- Le contrat pro expérimental (CPE)
- Le Pro-A

### <u>Le vocabulaire :</u>

- Le plan de formation devient le plan de développement des compétences
- Les besoins d'acquisition ou de perfectionnement des compétences vs les besoins de formation : favoriser l'implication des salariés
- Le type de formation : inter/intra, FAD/présentiel/blended-learning, elearnig, individuel/collectif,...

### Les « outils » pour faire l'inventaire des besoins de compétences :

- Le questionnement direct en interne (entretien pro, entretien individuel, ...) : recueil des besoins généraux
- L'importance des recueils intermédiaires : recueil des besoins spécifiques
- La veille documentaire : démarche d'amélioration continue
- Les référentiel métiers

### Choisir la formation en adéquation avec les besoins relevés :

- La formation externe :
  - choisir l'organisme de formation
  - choisir le mode de formation (présentiel, en ligne,...)
- La formation interne : focus sur le tuteur d'entreprise

### Chiffrer et financer le plan de développement des compétences :

- Savoir interpréter les critères de prise en charge de l'OPCO selon les types de formation (intra/inter, en ligne/présentiel, individuel/collectif)
- Déterminer le reste à charge pour la structure
- Faire le point avec son référent OPCO pour étudier les éventuels leviers d'optimisation du plan
- Faire la demande de financement préalable : transmettre dans les délais les documents en amont et en aval de la formation

### Arbitrer et valider le plan:

Promouvoir le plan en interne

### Evaluer les bénéfices de la formation : procédures et outils :

- Evaluer à chaud
- Evaluer à froid
- Evaluer le transfert des compétences acquises sur le poste de travail

### <u>Les infos terrain:</u>

- Quid de la formation pour un salarié qui sort des effectifs
- Calendrier idéal
- Formation à l'initiative du salarié : quid du financement ? Quid de la formation hors temps de travail

# Construire son plan de développement des compétences

# Outils d'évaluation et contrôle des connaissances

Accessibilité

En cas de handicap, merci d'en infomer le responsable de formation afin de prévoir une procédure d'accueil et de suivi en lien avec nos partenaires.

- Auto-evaluation en début et fin de formation ;
- Evaluation à J+60.

# Méthode

- Formation en présentiel ou à distance, approche « terrain ».
- Supports pédagogiques, boîte à outils RH, liens
- internet utiles, ...

# Moyens pédagogiques

Cette formation est animée par Sandrine Bourdon, ayant la double casquette : celle de Dirigeante/employeur et celle de formatrice permettant d'aborder le thème de la formation de manière pratico-pratique.

Prérequis

Aucun.

## Informations complémentaires

N° Agrément de formation : 76110147311

N° SIRET: 50861831100056

N° Tel: 06 33 52 15 59 CODE APE: 7830Z

Adresse du siège social : VEAS Parc 2000, 41 Rue Yves Montand, 34080 MONTPELLIER



Changeons les codes de l'emploi